

Catherine Lenzi

L'enquête nationale sur les systèmes d'échanges locaux
(SEL) en 2004 : éléments d'analyse

Extrait de

Jérôme Blanc (dir.),
Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, Rapport 2005-2006,
Paris : Économica, 547 p.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

LES MONNAIES SOCIALES : UN OUTIL ET SES LIMITES

PARTIE I.

JUSTIFICATIONS DES MONNAIES SOCIALES

PARTIE II.

MODALITES D'ORGANISATION

PARTIE III.

MODELES NATIONAUX, EXPERIMENTATIONS ET EVALUATIONS D'IMPACT

PARTIE IV.

LE *TRUEQUE* ARGENTIN, DE L'EMBALLEMENT A LA CHUTE

CONCLUSION GENERALE

OU VONT LES MONNAIES SOCIALES ? OU PEUT-ON ALLER AVEC ELLES ?
QUELQUES MOTS EN GUISE DE CONCLUSION

SIGLES ET ACRONYMES

SITES INTERNET

TABLE DES MATIERES

L'ENQUETE NATIONALE SUR LES SYSTEMES D'ECHANGES LOCAUX (SEL) EN 2004 : ELEMENTS D'ANALYSE

Catherine Lenzi¹

Avant-propos, objectifs et précisions sur l'enquête

Les résultats de l'enquête nationale par questionnaire, analysés ci-après, ont été obtenus grâce au travail bénévole, pendant deux années, d'un collectif² constitué lors de la rencontre interSEL³ de 2003, à Salvagnac. L'objectif initial était de donner une sorte de photographie du paysage des SEL français à l'occasion de leurs dix années d'existence : « *Où en étions-nous de nos attentes, de nos pratiques, en tant que participants à un système d'échange ?*⁴ ». Malgré l'exigence que l'équipe formula de fournir une lecture des plus objectives, le simple fait de croiser les réponses avec certaines questions plutôt qu'avec d'autres représentait en soi une orientation, susceptible d'influencer les analyses. C'est pourquoi il fut décidé de constituer un atelier de travail lors de la rencontre interSEL annuelle à Gap, en août 2005, en vue de discuter les résultats de l'enquête et de permettre un premier échange de

¹ Catherine Lenzi, sociologue, membre du laboratoire Printemps (« Professions-Institutions-Temporalités »), termine actuellement une thèse de doctorat sur les SEL à l'université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ) sous la direction de Jacqueline Heinen. Contact e-mail : lenzi.catherine@free.fr

² Manuel Aurat (SEL, Blois) ; Philippe Binder, statisticien (SEL, Besançon) ; Françoise Maréchal (SEL, Amiens) ; André Miard (SEL, Petite Camargue) ; Albert Monti (SEL, Amiens) avec la participation dans un premier temps, pour la construction du questionnaire, de Pantaleo Rizzo, sociologue et initiateur du système de réciprocité indirecte (SRI) en Italie et, dans un second temps, de Catherine Lenzi, sociologue (SEL, Paris), pour le dépouillement des questionnaires, la production des résultats, l'analyse des statistiques et la rédaction de la première mouture du rapport d'étude (support de travail à l'atelier de l'interSEL de Gap).

³ Une rencontre interSEL correspond à un rassemblement des SEL organisé chaque année à des endroits différents, autour d'ateliers de réflexion ayant trait à des questions de société ou au fonctionnement des SEL.

⁴ Questionnement formulé par le collectif de travail.

commentaires entre les sélistes⁵ présents et la plupart des membres du collectif de travail. Afin que cette démarche réflexive dépasse le monde du SEL, le collectif a accepté la publication de la présente analyse⁶. Celle-ci est une lecture sociologique d'une partie des résultats bruts et des réactions recueillies lors de l'interSEL⁷. Elle inclut des commentaires orientés et des interprétations basées sur une série d'entretiens individuels. Cette démarche, n'étant pas celle qui avait été initialement formulée par le collectif de travail, n'engage que son auteure et non le collectif de travail, SEL'idaire⁸ et les SEL.

À partir des orientations majeures qui se sont dégagées de l'étude, nous avons choisi de rapporter et de traiter dans le présent article plus particulièrement trois grandes questions que posent les SEL : les questions du travail, de la participation des femmes et de l'engagement politique.

Nous aurions pu choisir de traiter de la question économique, à travers une analyse de la monnaie de SEL, ou encore de la question de l'État et de son positionnement à l'égard des SEL et inversement⁹. Bien des travaux ont vu le jour sur ces questions¹⁰ et ont davantage focalisé l'attention sur le mouvement SEL, son organisation et sa structure que sur les publics concernés. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix de consacrer plus largement l'analyse aux sélistes, à ce qu'ils sont, à ce qu'ils font et au sens qu'ils confèrent à leur action et à leurs luttes. Aussi, ne trouvera-t-on dans la première partie de cet article qu'un assez rapide examen des caractéristiques des SEL français (dynamique, structure et fonctionnement) avec comme éléments comparatifs les résultats de la première enquête nationale de 1998¹¹.

D'un point de vue méthodologique, le collectif a choisi d'envoyer le questionnaire à l'ensemble des SEL connus de SEL'idaire en proposant aux sélistes de remplir une première partie concernant leur SEL et une seconde partie les concernant individuellement.

Pour la première partie, il a été obtenu des réponses issues de 72 SEL répartis sur toute la France. Sur un total de 270 SEL cela représente un taux de réponse de 26 %. À défaut de

⁵ Sur la façon de nommer les adhérents d'un SEL, deux options avaient été mises en débat. Sans vouloir prendre parti, nous avons préféré ici ce terme à « selien ». NdE : par commodité de lecture, il a été décidé d'orthographier le nom sous la forme « séliste » et non « seliste » comme il apparaît souvent dans la littérature des SEL.

⁶ Je remercie personnellement l'ensemble des membres du collectif de travail pour leur confiance témoignée et pour nos nombreux échanges ; et, plus particulièrement, Philippe Binder pour les nombreuses heures de travail qu'il a consacrées à la relecture de la présente analyse, à la validation des interprétations statistiques, aux propositions, précisions, remarques et incompréhensions formulées, toujours très constructives pour l'analyse.

⁷ Ces réactions, rapportées par Françoise Maréchal et Manuel Aurat, ont été enregistrées lors de la communication des résultats de l'enquête à l'atelier de Gap qu'ils ont animé le 22 août, en présence de plus de quatre-vingts sélistes.

⁸ SEL'idaire est une association nationale qui vise à promouvoir les SEL, dans le respect de leurs différences et qui a apporté son soutien logistique à la diffusion du questionnaire auprès des sélistes

⁹ Réflexion et analyse en cours, par ailleurs, dans nos travaux de thèse.

¹⁰ Voir, par exemple : Laacher, 2003.

¹¹ Enquête nationale sur les SEL (1998), conduite par une équipe de chercheurs et d'universitaires, dont le sociologue Smaïn Laacher.

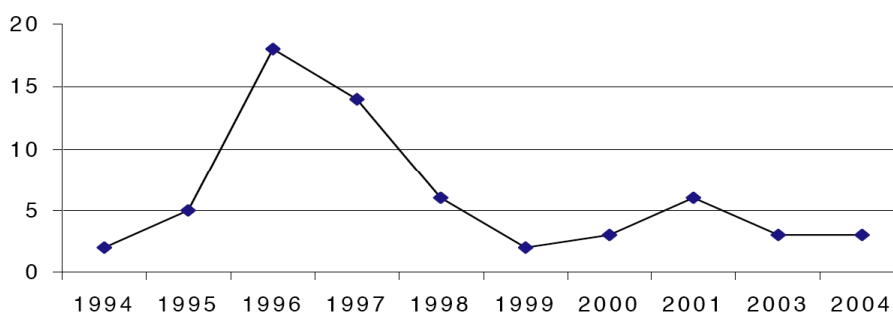
connaître les raisons exactes des non-réponses (NR) □ inactivité du SEL, mauvaise transmission du questionnaire aux membres, défiance à l'égard des questionnaires, inattention, etc. □ on ne peut affirmer que ces réponses sont représentatives de l'ensemble des SEL. Nous considérons toutefois que ce taux très satisfaisant témoigne de l'intérêt porté à la démarche par une proportion significative des SEL. Les remarques formulées librement sur les questionnaires et la concordance des réponses des sélistes d'un même SEL confirment le sérieux avec lequel les réponses ont été apportées. En ce qui concerne la partie «*Séliste*», 270 questionnaires ont été suffisamment remplis pour être exploités. Nous n'avons pas cherché à rendre ces réponses représentatives des quelque 30 000 sélistes que l'on compte à ce jour sur le territoire français. Les résultats livrent le vécu de 270 sélistes ayant répondu au questionnaire et, en aucun cas, nous n'entendons généraliser les analyses à l'ensemble des sélistes. En revanche, nous obtenons pour trois SEL □ Grenoble (Isère), Poitiers (Vienne) et Rognes (Bouches-du-Rhône) □ un taux de réponse supérieur à 25%. Nous considérons que les données relatives à ces SEL sont significatives. Elles pourraient, par comparaison avec l'ensemble des réponses, marquer l'hétérogénéité des situations et ainsi éclairer, au-delà des régularités observées, la singularité de chaque SEL.

1. Caractéristiques des SEL

1.1. Dynamique et structure

1.1.1. Création

Figure 1. Nombre de SEL créés par année, entre 1994 et 2004



Parmi les SEL pour lesquels on dispose d'une réponse en 2004, on note une forte concentration de créations de SEL sur la période 1996-1997 (voir figure 1), constat qui

rejoint les analyses de l'enquête nationale de 1998. Dès lors, on peut imaginer que les SEL ont connu leur plus forte dynamique de croissance entre 1996 et 1997. Pourquoi cette date ? L'enquête de 1998 mettait en parallèle cette expansion des SEL avec une période de grande instabilité sociale exprimée par les mouvements sociaux de 1995. C'est au moment où la contestation et la critique sociale sont les plus fortes que les SEL apparaissent les plus nombreux dans le paysage français. Toutefois, cette explication ne saurait suffire à elle seule. En effet : « *Dans chaque pays atteint par les dispositifs de monnaies sociales, on observe une première phase de croissance très forte qui prend fin quelques années plus tard pour entrer dans une phase de stagnation tant du nombre de dispositifs que du nombre d'utilisateurs.*¹² » Le développement massif des débuts pourrait être attribué au puissant élan médiatique qui accompagna ces expériences durant cette période précisément.

Au regard des chiffres observés entre 1996 et 1997, on peut déduire, à partir de 1998, un ralentissement du nombre de créations de SEL par année. Est-ce à dire que le SEL est un phénomène en perte de vitesse, voué à disparaître ? On ne peut réellement prétendre répondre à cette question. En revanche, on fera le constat qu'à partir de 1998, le nombre de SEL créés, certes moindre, reste constant, ce qui permet d'expliquer que le nombre des SEL se maintienne aux alentours de trois cents depuis cette même date.

Tableau 1. Modes de création des SEL

Création des SEL	À partir d'autres SEL	Initiative individuelle	À partir d'une institution	NR	Total
	15,3 %	63,9 %	5,6 %	15,3 %	100 %

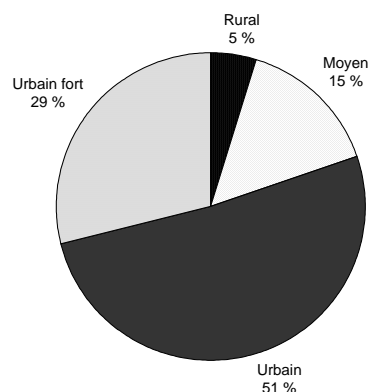
Contrairement à ce que l'on a pu lire parfois, les SEL se créent peu par essaimage. Dans leur grande majorité, ils sont nés d'initiatives individuelles (voir tableau 1). Ce constat rejoint celui de 1998 qui pointait l'indépendance des SEL à l'égard des institutions publiques. Depuis 1998, le nombre de SEL issus d'institutions publiques a faiblement augmenté : près de 6 % aujourd'hui, contre 3 % à l'époque. Cela traduit, selon nous, une volonté importante des SEL français de conserver leur indépendance politique¹³.

¹² Blanc, 2002.

¹³ Ce point concernant l'indépendance des SEL face aux pouvoirs publics sera abordé à nouveau plus loin dans le texte.

1.1.2. Localisation

Figure 2. SEL des villes et SEL des champs, d'après la perception que les sélistes ont de leur cadre de vie



Afin de déterminer le contexte géographique des SEL, une des questions posées aux sélistes les invitait à définir le degré d'urbanisation de leur cadre de vie sur une échelle allant de 0 % (totalement rural) à 100 % (totalement urbain). Nous avons déterminé quatre groupes :

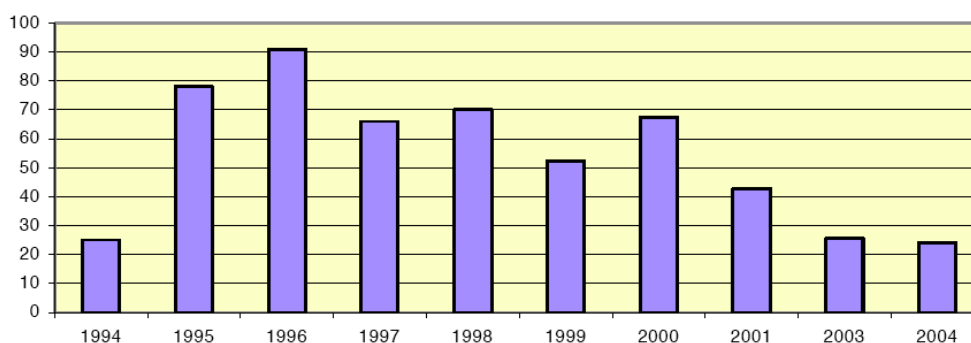
- Rural 21-40 % « urbain »
- Moyen 41-60 % « urbain »
- Urbain 61-80 % « urbain »
- Urbain fort 81-100 % « urbain »

Bien que les premiers SEL aient vu le jour dans des régions rurales, le SEL apparaît majoritairement comme un phénomène urbain (voir figure 2). Les sélistes se localisent à 60-70 % en région urbaine. En 1998, l'enquête nationale présentait déjà le SEL comme un phénomène urbain.

Comment interpréter cette donnée ? De la même façon que l'on établit qu'une des caractéristiques commune aux expériences de monnaies sociales consiste en ce qu'elles sont apparues pour la majorité dans des pays riches, on voit également que l'émergence de ces réseaux coïncide à peu près partout avec un contexte de crise économique et de délitement du lien social. Dès lors, on ne sera pas étonné que les SEL rencontrent un succès plus important au sein des grandes agglomérations, davantage touchées par l'anonymat et l'individualisme. D'autre part, on sait aussi que les régions rurales entretiennent déjà des réseaux d'échange et d'entraide informels. C'est aussi pour cette raison que le SEL de l'Ariège est composé de, et a été initié essentiellement par, des néoruraux.

1.1.3. Taille

Figure 3. La taille des SEL, rapportée à l'année de création, en nombre moyen d'adhérents

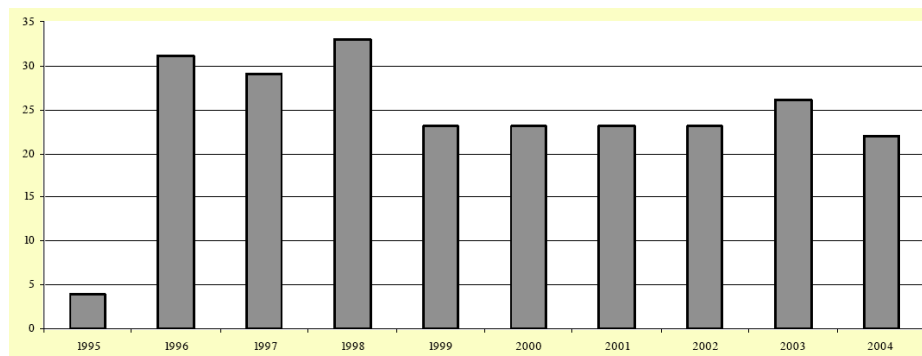


Le nombre moyen d'adhérents suit une répartition voisine de celle du nombre de SEL par année de création. On note le maximum pour les années 1995 et 1996, et des effectifs plus réduits pour les «jeunes» SEL.

Il ressort de la figure 3 qu'un SEL mature compte, en moyenne, soixante-dix adhérents. Ainsi, on peut établir que les SEL les plus anciens, ceux de 1994, s'essouffent, pendant que ceux de 2001, 2002 et 2003 sont en formation et vont probablement continuer de croître jusqu'à leur maturité. Cela nous amène à penser que, au fil du temps, les SEL se renouvellent¹⁴.

1.1.4. Nombre de sélistes selon l'année de leur adhésion

Figure 4. La taille des SEL, en nombre de sélistes rapporté à leur année d'adhésion



¹⁴ Cette analyse du renouvellement des SEL pourrait être réalisée à partir de la liste des SEL émise par SEL'idaire depuis une dizaine d'années.

On relève un nombre stable d'adhérents par année (voir figure 4), ce qui vient alimenter l'hypothèse qu'à côté du renouvellement des SEL, s'effectue aussi le renouvellement des sélistes. Cette hypothèse d'un renouvellement constant est soutenue par le constat que les SEL et les sélistes se maintiennent avec les mêmes effectifs depuis des années¹⁵.

Pour autant, devons-nous conclure à un désengagement – au sens « militant » – des sélistes ? Ces derniers, au-delà de la critique sociale qu'ils véhiculent dans leur pratique même de l'échange – *échanger sans argent*¹⁶ – sont présents dans la plupart des forums sociaux mondiaux ou régionaux, où la question des monnaies sociales est discutée au sein de nombreux ateliers et séminaires. Ainsi, nous considérons que les SEL participent de la mouvance altermondialiste, lorsqu'ils luttent contre les usages capitalistes de l'argent et militent pour la réduction des inégalités d'accès à la richesse. En ce sens, l'adhésion à un SEL marque bien, selon nous, l'engagement dans une cause politique, au sens philosophique du terme, c'est-à-dire dans le fait de penser et de vouloir changer la cité.

Dès lors, le *turn-over* mis en lumière ici doit-il nous faire conclure à un engagement plus affranchi et distancié des sélistes, engagement moins global et continu que celui attribué aux formes « anciennes »¹⁷ de militantisme associées aux luttes ouvrières ? Nous ne le pensons pas et, afin de donner des éléments de réponse à cette question, nous établissons une distinction entre, d'une part, les usagers des SEL et, d'autre part, les responsables et les membres actifs impliqués dans l'animation et la gestion de ces groupes¹⁸. Sur ce point, les récits d'entretiens biographiques¹⁹ conduits avec, entre autres, les « leaders » de ces structures, révèlent dans la plupart des cas une carrière et des trajectoires militantes marquées par une continuité d'engagement dans plusieurs causes, qu'il s'agisse d'organisations présentant des orientations politiques (ATTAC, Greenpeace), d'organisations de l'économie sociale et solidaire ou encore d'organisations de fondement religieux, le plus souvent dans le cas des femmes, comme le Secours catholique et d'autres ONG. D'autre part, nous avons relevé, toujours dans le cadre de nos entretiens, que le désengagement n'est pas tant le fait de cette population « politisée », dont l'adhésion est marquée le plus souvent du sceau de l'idéologie, que des nombreux adhérents « non activistes », dont les attentes s'inscrivent dans des registres plus personnels et pragmatiques et peuvent être justifiées par des motivations d'ordre matériel. Ainsi, on peut penser que les « *raisons [du renouvellement] sont moins à chercher dans la montée de « l'individualisme » où le désintérêt de nos concitoyens pour la cité que dans les difficultés pour les associations*

¹⁵ Sur le fait que les SEL connaissent des *turn-over* élevés, Bertrand Liatard et Daniel Lapon (2003) ont rapporté les chiffres suivants à propos d'un SEL d'une grande agglomération : « 1 600 adhérents depuis la création de ce SEL il y a huit ans pour un effectif moyen de 300 adhérents par an, c'est-à-dire une moyenne de 150 adhérents/départs par an. »

¹⁶ Servet, 1999.

¹⁷ Pour une approche des nouveaux mouvements sociaux (NMS), voir la grille de lecture développée en France par Alain Touraine (Touraine *et al.*, 1996). NdE : voir aussi, dans le présent ouvrage, le texte de Valérie Demers et Corinne Gendron.

¹⁸ Dont une forte proportion sont actifs dans les instances décisionnelles des SEL.

¹⁹ Une quarantaine d'entretiens conduits avec des sélistes de toute la France.

de définir les réponses qu'elles sont susceptibles d'apporter aux attentes individuelles » (Havard-Duclos et Nicourd, 2005). De plus, on voit très distinctement que les « meneurs » du mouvement SEL sont fidèlement attachés à leur « lutte », comme en témoigne la présence assidue et continue depuis des années des mêmes figures militantes et emblématiques des SEL aux rassemblements interSEL.

1.1.5. Statuts et formes juridiques

Tableau 2. L'organisation interne et le mode de gestion des SEL

Administration des SEL	CA	CA + bureau	Pratiques participatives	NR	Total
Réponses pour les 72 SEL	18,1 %	30,6 %	41,7 %	9,7 %	100 %

Bien que 70,8 % des SEL soient des associations de la loi 1901 déclarées en préfecture et qu'elles répondent à un modèle juridique classique, on peut voir que les sélistes sont majoritairement à la recherche de formes inédites d'animation : comité d'animation ; groupe d'animation et de gestion ; équipe d'animation ; bureau avec assemblée mensuelle souveraine en démocratie participative ; conseil d'administration (CA) sans réunion ; équipe des lanceurs ; participation directe ; participation au CA volontaire...

On note une augmentation significative par rapport à l'enquête de 1998 qui mentionnait 28 % de SEL à la recherche de nouvelles pratiques, contre aujourd'hui 41,7 % (voir tableau 2).

1.2. Fonctionnement

1.2.1. Quelles pratiques d'échange ?

Tableau 3. Le volume des échanges selon le sexe, par an et en pourcentages cumulés

Échanges	Nombre annuel d'échanges						
	0	1 - 5	6 - 10	11 - 20	21 - 50	51 - 100	> 100
Hommes	22,1 %	36 %	52,3 %	66,3 %	90,7 %	98,8 %	100 %
Femmes	17,8 %	33,9 %	48,3 %	60,6 %	82,8 %	93,9 %	100 %

Le nombre annuel des échanges se situe autour de vingt pour chaque homme et de trente pour chaque femme, avec un écart très important entre les « occasionnels » (plus de la moitié des sélistes font moins d'un échange par mois) et les « réguliers », surtout des femmes, qui peuvent dépasser la centaine d'échanges par an (voir tableau 3).

Globalement, ces résultats appuient le constat que les SEL français ne se substituent pas au système économique dominant. Ils s'organisent davantage comme un moyen de défendre de grandes idées, plus que comme une expérience très concrète et pragmatique assurant à des individus un complément matériel significatif, à l'image de ce que l'on a pu voir par endroits en Angleterre avec les *local exchange trading systems* (LETS), ou encore en Argentine pendant la crise où ces réseaux ont pu constituer une réelle économie parallèle.

Tableau 4. Le volume des échanges selon le rapport au travail

Situation professionnelle	Sans emploi	Retraité	Temps partiel	Temps plein
Nombre d'échanges / an	33	34	33	40

Les membres les plus actifs du SEL sont les personnes professionnellement les plus actives (voir tableau 4). On voit bien que ce ne sont pas prioritairement les critères économiques qui justifient l'activité des membres adhérents des SEL français, tout comme on peut voir que le critère du temps n'est pas pertinent pour rendre compte de l'engagement dans un SEL. Pour preuve, c'est majoritairement le manque de temps que les sélistes évoquent comme obstacle à l'échange.

Tableau 5. Le volume des échanges selon leur contenu

Échanges	Biens	Services	Savoirs	NR	Total
% sélistes	35,6 %	46,7 %	11,9 %	5,9 %	100 %

Majoritairement, les sélistes échangent en premier lieu des services alors que les échanges de savoirs sont partout nettement minoritaires (voir tableau 5). Les biens représentent, avec 35,6 %, une part non négligeable des échanges et semblent plus fréquents encore dans les échanges des SEL ruraux.

1.2.2. Quel critère à la valorisation des échanges ?

Tableau 6. La valorisation des échanges

Pratique d'estimation*	Biens	Services et savoirs
Entièrement libre (gré à gré)	64 %	18 %
Recommandation sur le temps	15 %	33 %
Étalonnée 1h = 1h	4 %	39 %
Non-réponses	17 %	10 %
Total	100 %	100 %

* Réponses fournies pour les 72 SEL concernant la pratique de l'estimation des échanges dans leur SEL

À l'opposé des positions tenues par les premiers initiateurs²⁰ des SEL français – qui défendaient une vision plus « libérale » des échanges et réfutaient la pratique de l'échange « une heure vaut une heure » qu'ils considéraient trop rigide et comme une entrave à la liberté des individus – on s'aperçoit, à l'image de l'enquête de 1998, que l'estimation de la valeur se fonde principalement sur le critère du temps (voir tableau 6). Ainsi, les résultats indiquent que la majorité des SEL ont recours à la « monnaie-temps », soit une estimation étalonnée sur le critère temps (où une heure est égale à une heure), contre 18 % qui préfèrent la négociation libre. La logique du gré à gré, quant à elle, est davantage répandue pour l'estimation des biens et des produits. On relève, par rapport à 1998, des résultats comparables, à la différence que l'estimation de la valeur des services et des savoirs est, en 2004, plus systématiquement étalonnée que recommandée sur le critère du temps. Dans les deux cas, l'usage du temps est retenu très majoritairement dans l'estimation de la valeur.

En suivant la distinction faite par Jérôme Blanc, Cyrille Ferraton et Gilles Malandrin (2003) entre LETS à logique marchande et LETS à logique « *réciprocitaire* », on peut affirmer que les SEL français appartiennent à la seconde catégorie²¹. À l'inverse d'un grand nombre de LETS anglo-saxons, les SEL français procèdent en effet d'une logique non marchande selon laquelle l'équivalence avec la monnaie officielle pour évaluer la valeur des services échangés est écartée. Cette distinction est confortée par les différences de pratiques observées, lesquelles varient en fonction des objectifs visés, qu'ils soient davantage économiques (LETS anglo-saxons) ou politiques²² (SEL français). Les buts poursuivis conditionnent, selon nous, le profil des publics concernés et les pratiques observées. La prégnance des préoccupations matérielles et pratiques, voire de survie, centrées sur les besoins individuels, rend cohérent le recours à la logique du marché pour évaluer la valeur des biens et des services. La précarité, la pauvreté, la misère sociale sont autant de raisons qui légitiment le recours à des automatismes individualistes et utilitaristes, construits et conditionnés par la logique économique dominante. Dès lors, on peut se demander ce qui, dans un contexte donné, conditionne les mouvements visant à promouvoir les monnaies sociales à se positionner dans un sens plutôt que dans un autre, vers le don ou/et vers le marché ? Pour répondre à cette question, nous pensons qu'il faudrait observer comment, dans des contextes différents, l'État prend en charge les problèmes sociaux. Nous pensons que les orientations des SEL en effet, qu'elles soient économiques ou politiques, varient selon l'accompagnement social de l'État. Dès lors, l'impact de ces structures et la façon dont elles pèsent, notamment sur la question de la citoyenneté, sont liés selon nous à cette question.

²⁰ Le constat provient de l'analyse des propos livrés par l'un des initiateurs des premiers SEL français lors d'un entretien conduit par Smaïn Laacher (Laacher, 2003).

²¹ Les auteurs différencient les LETS « à dominante marchande » des LETS non marchands « à dominante *réciprocitaire* », dans lesquels on retrouve les SEL français.

²² La partie concernant les motivations politiques des sélistes est traitée plus loin.

1.2.3. Quelles relations les SEL ont-ils entre eux ?

91,7 % des SEL pour qui l'on dispose d'une réponse ont des contacts entre eux et, pour 90,3 % des SEL, leurs membres ont indiqué qu'ils participent aux rencontres interSEL. Toutefois, on peut penser que la proportion des SEL participant à des rencontres interSEL est moindre pour l'ensemble des SEL, tant il semble clair que les 72 SEL pour lesquels on obtient une réponse sont vraisemblablement les plus actifs et les plus impliqués. Quoi qu'il en soit, on voit que les SEL entretiennent des liens entre eux.

1.2.4. Quels sont les rapports des SEL avec les institutions publiques ?

Tableau 7. Les relations entre les SEL et les institutions publiques

Collaboration avec pouvoirs publics	Mairie	Conseil général	Conseil régional	Regroupement de communes	NR
72 SEL	30,6 %	0 %	0 %	1,4 %	5,5 %

On relève une ferme volonté des SEL français de maintenir une distance avec les institutions publiques. Au regard de l'exemple anglo-saxon des LETS, l'enquête de 1998 posait la question de l'institutionnalisation des SEL français. On voit bien en 2004 que la situation n'a pas bougé (voir tableau 7). Les SEL entretiennent toujours un minimum de relations avec les collectivités territoriales : 30,6 % en 2004 avec les mairies contre 41,9 % en 1998. On note que les relations avec les conseils généraux et les conseils régionaux sont inexistantes.

Cependant 40 % des SEL disent percevoir des aides des collectivités territoriales, mais celles qu'ils citent sont exclusivement logistiques (prêts de locaux, photocopies...).

Si les relations en sont restées à ce niveau, ce n'est pas, selon nous, parce que les pouvoirs publics ignorent ces structures, mais bien parce que les sélistes entendent conserver leur indépendance politique.

2. Quand et pourquoi est-on séliste ?

2.1. Surtout quand on a passé la quarantaine !

Tableau 8. L'âge des sélistes

Tranche d'âge	Pourcentage d'adhérents
moins de 25 ans	2,2 %
de 25 à 39 ans	14,4 %
de 40 à 59 ans	63,3 %
60 ans et plus	17,8 %
NR	2,2 %

On trouve une forte concentration des sélistes dans les tranches d'âge « 40 à 59 ans » et « 60 ans et plus » (voir tableau 8). Pour les jeunes de moins de 25 ans, cela tient, selon nous à un facteur principal : ils font déjà partie de réseaux de sociabilité denses (facultés, groupes de pairs...).

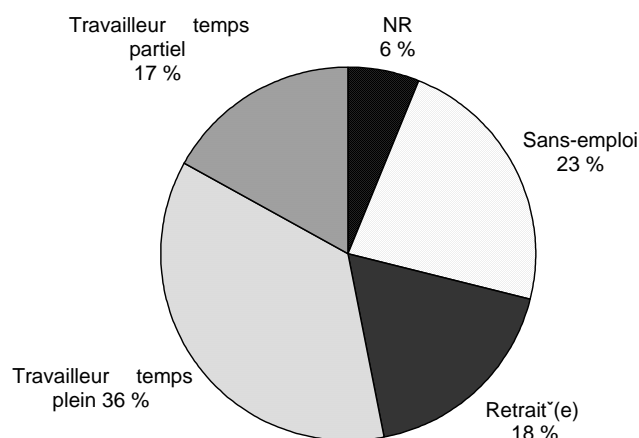
On note une évolution significative des résultats obtenus pour l'enquête de 2004 par rapport à ceux obtenus pour l'enquête de 1998. À l'époque, les sélistes s'inscrivaient plus nettement dans la tranche « 25 à 39 ans » (39 %, contre 14 % en 2004) ; on en trouvait une proportion importante mais moindre dans la tranche « 40 à 59 ans » (45 %, contre 63 % en 2004) ; à l'inverse, les retraités étaient moins nombreux (9 %, contre 18 % en 2004).

Ces écarts traduisent-ils un vieillissement de la population des SEL ? Sur ce point, on se gardera d'avancer quelque réponse que ce soit, tant les conditions de recueil des données sont différentes d'une étude à l'autre. En 1998, en effet, ce sont des initiateurs de SEL qui ont renseigné cette question, alors qu'en 2004 ce sont des sélistes directement²³. Néanmoins, il est possible de comparer les réponses provenant des sélistes en général et celles provenant des trois SEL significatifs. Sur ce point, la moyenne de toutes les réponses s'accorde pour faire apparaître prioritairement la tranche des 40 à 59 ans et, tout de suite derrière, celle des 25 à 39 ans.

²³ Nous rappelons que l'approche utilisée dans l'enquête de 2004 interroge directement les sélistes et les SEL et diffère donc de celle de 1998 qui interrogeait uniquement la partie SEL.

2.2. Pas forcément quand on est au chômage

Figure 5. Le profil du séliste en rapport avec le travail



Les chiffres obtenus auprès des 270 sélistes peuvent être mis en perspective avec les chiffres des trois SEL considérés comme significatifs (voir figure 5). On voit que, partout, les sélistes sont majoritairement actifs : 50 à 60 % d'entre eux travaillent et sont, pour une part importante, salariés à temps plein. Globalement, les SEL ne semblent pas compter, comme il a souvent été écrit, 40 à 60 % de chômeurs et de précaires. Notre enquête révèle un chiffre se situant bien en deçà, entre 23 et 30 % de sans-emploi selon les endroits²⁴.

Les SEL ont-ils alors connu des évolutions à ce niveau-là ? Tout d'abord, on constate qu'une partie significative des personnes ayant répondu au questionnaire compte parmi les

²⁴ On notera que le peu de retour à la question des catégories socioprofessionnelles (CSP) dans l'enquête de 1998 a rendu inexploitable statistiquement cette réponse, alors qu'en 2004 le taux de non-réponse est très faible. Nous attribuons cela au fait que les questionnaires 2004 ont été distribués par SEL'idaire directement à l'attention des sélistes et que le collectif a fait le choix de sortir des catégories rebattues, qui lui « *semblaient impropres à décrire la réalité sociale d'aujourd'hui* », selon l'un des auteurs du questionnaire.

membres les plus actifs des SEL²⁵. On peut imaginer que les personnes sans emploi ne se sentent pas assez impliquées pour répondre au questionnaire, ou même n'ont pas eu connaissance de son existence. Ce résultat indique surtout que les plus investis des membres du SEL sont des individus qui majoritairement travaillent et donc que l'on suppose socialement et économiquement insérés.

Il est intéressant de noter qu'à Gap²⁶, lors de la lecture des résultats sur la question professionnelle des sélistes, la réaction générale fut de dire que ceux-ci ne surprenaient personne mais qu'ils entraînent en contradiction avec ce qui avait souvent été écrit sur les SEL, à savoir, par exemple, qu'ils sont « *un refuge ou une aide aux personnes en difficultés matérielles et en recherche d'emploi* »²⁷. Ces remarques ainsi que les chiffres obtenus corroborent une de nos hypothèses quant à la question du « travail » et à celle de son corollaire du « non-travail » dans les SEL français. Contrairement à tout ce qui a pu être écrit dans ce sens, nous ne pensons pas que les SEL puissent avoir une action en termes d'insertion économique. La pratique et le discours idéologique des SEL tendent à se situer précisément en dehors du « travail » ou, tout du moins, en dehors du postulat de la « valeur travail » comme centralité à l'accomplissement de l'être social. Lorsque les SEL rejettent l'idée de travail, il nous faut distinguer ici le « travail » au sens philosophique du « travail » comme catégorie sociale historiquement construite (salarial). C'est bien la marchandisation du travail, dans sa forme fétichisée et le pouvoir d'aliénation qui lui est associée que les sélistes refusent.

Pour autant, des entretiens que nous avons conduits en 1999, notamment auprès du SEL de l'Ariège, avaient permis d'apprécier la participation importante d'adhérents en situation matérielle précaire et dont beaucoup étaient au chômage. Les motivations affichées étaient alors davantage pratiques qu'idéologiques et le SEL pouvait, dans certains cas, procurer un complément matériel substantiel. Il faut se souvenir que le SEL de l'Ariège, tout comme d'autres SEL créés au cours de la même période, à savoir dans les débuts du mouvement (1994-1996), ont été impulsés par des défenseurs d'une vision économique du SEL, souhaitant en faire un complément au système dominant plus qu'une alternative. De fait, il semble que les SEL français, dans leur première version, se soient développés essentiellement à partir d'une logique plus marchande que réciprocaire²⁸ et ont mobilisé sans doute davantage de chômeurs et d'individus précarisés durant cette période. On comprend mieux dès lors qu'ils aient tenté des rapprochements avec les pouvoirs publics

²⁵ La question des fonctions occupées dans le SEL ne recueille que 212 réponses sur 270, car une soixantaine de questionnaires ont été communiqués par les porte-parole des SEL à leurs membres avec la seule partie « séliste » (questionnaire individuel). Par ailleurs, la forte proportion parmi les répondants de membres engagés dans les CA ainsi que dans les instances décisionnelles et de gestion des SEL laisse penser que la moitié au moins de ces derniers comptent parmi les membres des SEL français les plus actifs « politiquement ».

²⁶ Rassemblement interSEL 2005.

²⁷ Propos recueillis à l'atelier de Gap.

²⁸ Selon la typologie établie par Blanc, Ferraton et Malandrin (2003).

dans le sens d'une complémentarité d'action en faveur des plus démunis²⁹. À l'inverse, les SEL d'aujourd'hui, très majoritairement, se refusent à prendre le relais des instances étatiques dans une situation de démantèlement et de retrait de l'État social et affichent de fait une ferme indépendance face aux pouvoirs publics. Ce faisant, ils s'écartent de cette vision « misérabiliste » qui en fait une structure constituée, pour 40 à 60 %, d'adhérents le plus souvent au chômage, qui vivent dans des conditions économiques dégradées et que le SEL aurait pour mission de « réinsérer ». Les SEL français, dix ans après leur démarrage, se situent à l'opposé du modèle anglo-saxon des LETS³⁰, et semblent affirmer qu'ils « n'ont pas pour objectif principal de subvenir aux besoins économiques de leurs membres mais de promouvoir un échange convivial [...] Les SEL visent par conséquent à développer des rapports sociaux différents et alternatifs aux relations marchandes, considérées comme dominantes voire envahissantes au sein des sociétés contemporaines » (Blanc *et al.*, 2003, p. 93).

Mais dire que les SEL français n'ont pas pour vocation de devenir des dispositifs d'insertion ou de réinsertion (Laacher, 2003) signifie-t-il pour autant que ces SEL n'agissent pas sur la question sociale ? Nous ne le pensons pas, car nous rejetons le postulat faisant de l'intégration au « travail marchandise » la seule agrégation au corps social possible. Il est intéressant de constater que, dans la société capitaliste où la valeur travail s'est construite historiquement comme valeur sociale, centrale et condition *sine qua non* de l'identité et de l'insertion sociale, l'instauration d'un chômage massif et durable et non plus conjoncturel, remet en cause ce postulat. Cette contradiction – qualifiée par Hannah Arendt de « *drame d'une société de travailleurs sans travail* » – semble amener certains individus à une réflexion sur le sens du travail, et *in fine* sur le sens de la vie. Nous pensons qu'un trait spécifique des SEL est de permettre, à travers l'acte d'échange, la mise en pratique d'une « *utopie anticapitaliste*³¹ », la prise de conscience des rôles sociaux incarnés et la mise à distance des stigmates associés à la catégorie « chômage »³². N'y aurait-il pas, par moment, dans l'espace délimité des SEL, un processus proche du « *processus de subjectivation*³³ », autorisant l'émergence d'un « je » (toujours relatif) et empêchant « *l'individu d'être totalement son rôle ou sa position*³⁴ » ? De fait, on considérera que les SEL agissent sur la question sociale non pas parce qu'ils sont en phase avec la logique dominante de la valeur travail et, qu'à ce titre, ils réintroduisent des individus dans le système marchand capitaliste, mais plutôt parce qu'ils offrent la possibilité à des individus, pour certains « exclus » (chômeurs et/ou femmes) de la participation à la production de la

²⁹ Notamment dans un projet de « maisons des SEL », lequel avait pour visée une action économique, notamment en termes d'insertion professionnelle.

³⁰ Les LETS anglais, quant à eux, « visent à combler les déficiences du système économique en luttant contre la pauvreté par une rationalisation des échanges », (Blanc *et al.*, 2003).

³¹ Laacher, 2003.

³² Voir à ce sujet les travaux de Topalov (1994), *Naissance du chômeur 1880-1910* ; et ceux de Salais, Baverez et Reynaud (1986), *L'invention du chômage*.

³³ Production du « sujet » au sens de Spinoza : l'individu n'accède à une liberté relative qu'au moyen d'une auto-connaissance de ses propres déterminations, celles qui justifient ses actions. Voir Spinoza, 1667.

³⁴ François Dubet, *in* : Corcuff, 2004.

richesse nationale, de déculpabiliser le « hors travail », tout en étant rattachés à une réalité sociale, à un corps social et à une parole citoyenne.

Toujours en lien avec la question sociale, nous rappellerons que les SEL, fondés sur une logique de don et de contre-don, génèrent du lien social par l'obligation de réciprocité qu'ils supposent. Les échanges sont considérés « *comme des dettes réciproquement entretenues où chacun a le sentiment de « recevoir plus que de donner » [...] Ainsi le don oblige, fidélise, maintient la mémoire de la relation signifiant que « le lien est plus important que le bien » (en langue canaque, le même mot désigne la dette et la vie). C'est cette « asymétrie » et l'incertitude dans l'échange et l'écart dans le temps qui crée la notion de lien » (Plassard, 1997). Toutefois, ce n'est pas parce que les SEL permettent la création du lien social en dehors du seul rapport productif d'exploitation dominant qu'il faut conclure à la fin du travail³⁵. Les sélistes rejettent le travail salarié comme valeur centrale et seule garante de la cohésion sociale, pourtant ils fondent bien, eux aussi, leurs rapports sociaux autour de la valeur travail. Ainsi :*

« Dans le capitalisme, le rapport social d'exploitation est la forme dominante du « lien social » ; dans un SEL, ce rapport d'exploitation s'atténue pour tendre à disparaître au profit d'une forme plus conviviale et solidaire de « lien social ». Dans les deux cas, la monnaie est l'instrument qui va permettre au travail d'être du travail social, c'est-à-dire d'être simultanément la source et le produit de la socialisation. De manière inattendue, les SEL nous en fournissent une illustration. » (Harribey, 2002).

D'autre part, si le SEL permet à des individus de prendre conscience de leur place dans la société et de passer d'un état d'agent, passif, culpabilisé et dominé, à un état de sujet agissant, ces marges d'autonomie ne sont pas pour autant le fait d'un acteur libre et affranchi des déterminants sociaux. Ainsi : « *On entend bien la notion de « sujet », en un sens sociologique, comme une marge de jeu historiquement située et confrontée à des contraintes dans le cours des relations sociales, et non comme une substance « libre » et intemporelle » (Corcuff, 2004). Autrement dit, le sujet du SEL est toujours historiquement et socialement situé. Tout d'abord, on voit bien que l'adhésion à un SEL requiert des dispositions sociales, à savoir une capacité à aller vers l'autre, dont les « exclus », les individus totalement « désaffiliés³⁶ », ont rarement les moyens (Servet, 1999). Mais plus encore, la prédominance dans les SEL français d'une forte participation à l'agir « politique »³⁷ nécessite la possession de capitaux³⁸. De tout temps, s'engager dans un mouvement social ne requiert-il pas un capital et des compétences dont sont généralement dépourvues les populations les plus dominées ? C'est bien ce qu'indiquent la plupart des études sur le militantisme en pointant le fait que les militants disposent le plus souvent d'un fort niveau de politisation, souvent corrélé avec un haut niveau de diplôme (Mathieu, 2004).*

³⁵ Voir les thèses sur la fin du travail : Forrester (1996) ; Rifkin (1996) ; et Robin (1994).

³⁶ Au sens défini par Robert Castel (1995).

³⁷ Point abordé dans les pages précédentes concernant la vocation des SEL français qui se situe davantage sur l'axe « politique ».

³⁸ « Capitaux » : au sens que lui donne Pierre Bourdieu (1979).

Sur ce point, nos entretiens montrent que la grande majorité des sélistes interrogés, sont instruits, qu'ils aient fait des études ou qu'ils soient autodidactes.

Aussi, alors que les SEL semblent offrir la possibilité à des acteurs traditionnellement absents de l'espace public de faire corps pour militer, ce qui est précisément le cas des chômeurs et des femmes, on voit que ces individus, d'ordinaire les plus exclus du politique³⁹, se révèlent être sur notre terrain les moins dominés des catégories les plus dominées. Ce qui signifie concrètement que la plupart des chômeurs que l'on y rencontre ne se vivent pas comme « exclus » d'un système. Non seulement ils ne se sentent pas privés d'emploi, mais pour beaucoup ils rejettent le travail salarié et revendiquent un droit au « hors travail ». Nous avons remarqué que les chômeurs des SEL – surtout des hommes – vivent fréquemment un chômage inversé, ou choisi⁴⁰. Au même titre, on observe que la plupart des femmes des SEL français étudiés ne comptent pas parmi les plus précarisées. Elles sont majoritairement instruites, actives professionnellement, sans enfant(s) à charge et très souvent célibataires ou divorcées⁴¹.

Globalement, les engagements dans la cause séliste concernent finalement les plus « dotés » et non ceux qui peuvent être présentés par les médias ou un certain type d'analyses⁴² comme la cible de l'action des SEL. Cela nous conduit à considérer que les discours présentant le SEL comme une solution d'urgence pour les plus « exclus » sont davantage alimentés par les intérêts politiques des militants et des chercheurs impliqués dans des causes idéologiques que par la réalité observable d'un point de vue sociologique (du moins dans le cas des SEL français).

2.3. *Quand on est une femme surtout*

2.3.1. La proportion hommes / femmes

Tableau 9. La proportion hommes / femmes, parmi les membres qui ont répondu au questionnaire

Sexe / population	Sélistes
Hommes	32 %
Femmes	68 %

³⁹ Dans la dichotomie nouveau/ancien, il est mentionné que l'action militante accorde aujourd'hui droit de cité à certains qui n'ont pas de voix dans l'espace politique (Ion, Franguiadakis et Viot, 2005).

⁴⁰ On relève les mêmes spécificités que celles identifiées par Xavier Dunezat (2004) dans la typologie qu'il dresse des différentes expériences de chômage, qui font que l'expérience est vécue positivement, exclusivement par des hommes, instruits et appartenant au milieu anarchiste ou libertaire

⁴¹ Voir l'analyse de la place des femmes dans les SEL français dans la partie suivante.

⁴² Dont les militants, activistes et tenants d'une économie plus solidaire.

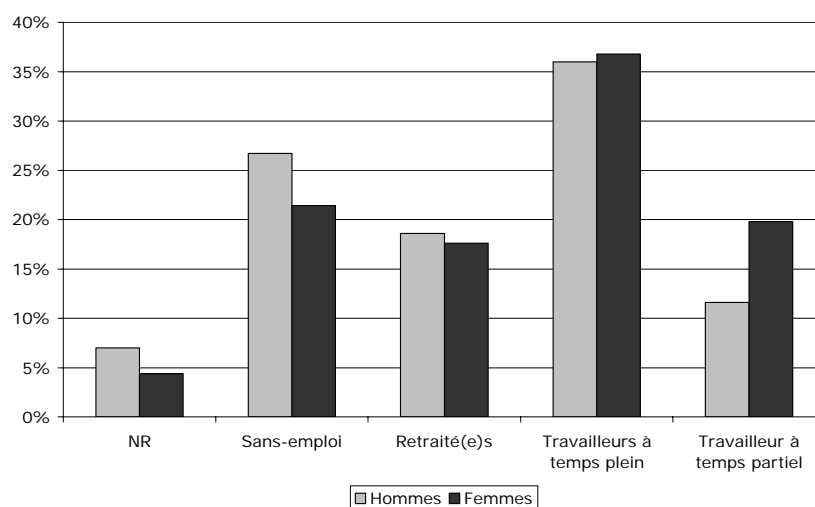
Depuis leur origine, on trouve une proportion plus forte de femmes que d'hommes dans les SEL français. L'enquête de 1998 mentionne la proportion de 60 % de femmes. Les questionnaires remplis par les sélistes en 2004 le sont à 68 % par des femmes (voir tableau 9). Pour autant, cela n'implique pas que les SEL comptent aujourd'hui un tel pourcentage de femmes. On peut tout à fait penser que les femmes se sont plus fortement mobilisées pour répondre au questionnaire, car elles seraient, par exemple, plus investies que les hommes. En comparant ces résultats avec ceux obtenus dans les trois SEL significatifs, on observe toutefois que, partout, les femmes sont plus nombreuses et représentent plus de 62 % de la population du SEL, avec un taux record enregistré à Poitiers⁴³. De la sorte, les SEL restent, comme en 1998, toujours fortement composés de femmes.

Mais comment expliquer cette forte féminisation des SEL ? L'enquête de 1998 avance plusieurs explications, entre autres que « *les femmes auraient plus de temps disponible (statistiquement) que les hommes ; que les activités d'échanges dans les SEL sont du domaine privé (par opposition au domaine public où les hommes s'imposent). Ou bien encore que le SEL est fondé sur les liens entre personnes dont les femmes sont sans doute plus soucieuses* ». Nous ne rejoignons pas cette analyse et opposons à ces interprétations plusieurs arguments. Premièrement, il est faux de considérer que les femmes disposent « *statistiquement* » de plus de temps libre que les hommes. Sur cette question de nombreux travaux empiriques (Institut national de la statistique et des études économiques - enquêtes emploi du temps) et théoriques s'accordent pour montrer que le temps des femmes « *est contrôlé par le système d'obligations dans lequel les femmes sont insérées et qu'elles-mêmes intériorisent* » (Zarifian, 1996). Autrement dit, tant que les charges domestiques resteront sexuées, les femmes auront un rapport au temps et une structuration de celui-ci bien différents de celui des hommes. Si l'on peut établir un rapprochement entre le chômage des hommes et l'adhésion au SEL, il est bien moins pertinent de le faire à propos des femmes. Sur ce point, l'étude réalisée par Chantal Rogerat et Danièle Senotier (1996) sur l'usage du temps de chômage des femmes, révèle que la structure de ce temps se modifie, mais n'en devient pas pour autant un temps disponible. Pour la plupart des femmes désirant retravailler, le temps libéré du chômage est très vite englouti par les nouveaux besoins domestiques. Cela accentue les difficultés du retour à l'emploi et vient s'ajouter aux inégalités des chances dans la recherche d'un emploi selon le sexe. On peut faire le même constat quant à la réduction du temps de travail des femmes salariées, qui ne s'est pas traduite par une réappropriation systématique des temps sociaux en dehors du seul temps domestique.

⁴³ Poitiers est un SEL non représentatif des SEL français : les questionnaires proviennent à 90 % de femmes et on peut supposer que ce SEL est très fortement féminisé.

2.3.2. Le sexe et la situation professionnelle

Figure 6. Sélistes, sexe et situation professionnelle



La variable « temps » permet de voir que ce ne sont pas les femmes les moins actives à l'extérieur de la cellule familiale, et dont on penserait qu'elles ont plus de temps disponible, qui adhèrent au SEL. En effet, lorsque l'on croise la variable « sexe » avec celle de la « profession », on s'aperçoit que majoritairement les femmes du SEL sont actives, pour près de 57 %, contre un peu plus de 20 % sans emploi (voir figure 6). En revanche, on les trouvera souvent dans des emplois à temps partiel⁴⁴. Mais plus surprenant encore, elles travaillent plus souvent que les hommes.

À tous points de vue, le critère temps n'est pas pertinent pour justifier la présence massive des femmes au sein des SEL. Mais alors comment expliquer que ces femmes, pour beaucoup occupées par des activités professionnelles ou bénévoles, puissent parvenir malgré tout à dégager un temps personnel pour le SEL ? À cette question, les résultats de l'enquête apportent quelques éléments de réponse. En croisant la variable sexe, avec celle de l'âge et de la structure familiale, on constate que très peu de femmes de moins de 40 ans ont des enfants (77 % d'entre elles répondent ne pas en avoir). Celles qui répondent avoir le plus d'enfants (près de 46 %) se situent dans la tranche d'âge 40-60 ans, âge pour lequel on peut imaginer que les enfants sont déjà grands et ne nécessitent plus autant d'attention et de temps qu'auparavant. Cette donnée montre que la participation au SEL est possible le plus souvent pour des femmes disposant d'un temps non contraint, c'est-à-dire libéré des contraintes domestiques (du moins en partie). Cela limite nécessairement la portée de ces

⁴⁴ Temps partiel aménagé à 80 %. Ce temps partiel est généralement différent du temps partiel imposé aux femmes les moins qualifiées et les plus précaires, confrontées à la pauvreté économique et sociale.

structures en destination d'un public précarisé. On imagine sans peine que toutes les femmes qui cumulent la double ou la triple journée auront peu de chances d'être séduites par les SEL. Mais finalement, ce constat permet d'en illustrer un autre, plus général, qui est que le travail domestique et la charge parentale sont toujours aujourd'hui imputés presque exclusivement au groupe des femmes, ce qui a pour effet le maintien des inégalités de sexe⁴⁵.

Toujours en référence aux explications fournies par l'enquête de 1998, nous ne pensons pas que les femmes soient en nombre supérieur dans les SEL parce qu'elles échangeraient des services issus de la sphère privée domestique. Notre étude en cours sur la place des femmes dans les SEL montre que les services échangés ne sont pas issus exclusivement du domaine privé domestique, mais concernent surtout l'investissement d'un temps public, extérieur, de reconquête de soi (développement personnel) et d'action publique (« *militer pour un monde meilleur et plus solidaire* ⁴⁶ »).

Le dernier argument avancé dans les conclusions de l'enquête de 1998 pour justifier l'importance des femmes dans les SEL – selon lequel les femmes seraient davantage dans le relationnel que les hommes – nous semble fondé sur des représentations essentialistes du rôle des femmes dans la société, représentations où s'enracine précisément la division sexuelle du travail et des rôles. Cet argument est d'autant plus contestable qu'il est loin d'être validé dans les SEL étudiés en 2004. On verra plus loin que les motivations conduisant les femmes à adhérer au SEL se concentrent davantage sur l'axe « militant politique » que celles des hommes, chez qui l'intérêt pour le lien social semble primer⁴⁷. Le SEL de ce point de vue apparaît comme un espace social inédit.

⁴⁵ Pour une analyse plus approfondie de la question, on renverra le lecteur à la sociologie des rapports sociaux de sexe, telle que développée par les sociologues françaises rassemblées en 1984 autour de la production de l'ouvrage collectif *Le sexe du travail* (Barrère-Maurisson *et al.*, 1984).

⁴⁶ Slogan altermondialiste revendiqué par les sélistes.

⁴⁷ Voir l'analyse de la vocation du SEL selon le sexe plus loin dans le texte.

2.3.3. La division sexuelle des fonctions politiques et de gestion dans l'organisation et la vie des SEL interrogés⁴⁸

Tableau 10. Répartition des fonctions représentatives dans l'organisation et la vie des SEL, selon le sexe⁽¹⁾

Fonctions / sexe	Hommes	Femmes	Total(ligne)
Président(e) / Coordinateur-trice / Responsable / Animateur-trice	(10) 28,5 %	(25) 71,5 %	(35) 100 %
Trésorier-ère	(2) 25 %	(6) 75 %	(8) 100 %
Secrétaire	(4) 57 %	(3) 43 %	(7) 100 %
Comptable	(1) 25 %	(3) 75 %	(4) 100 %
Chargé(e) du journal	(4) 25 %	(12) 75 %	(16) 100 %
Chargé(e) de la communication	(0) 0 %	(3) 100 %	(3) 100 %
Chargé(e) de l'accueil et des permanences	(0) 0 %	(2) 100 %	(2) 100 %
Autres membres du CA	(11) 42,3 %	(15) 57,7 %	(26) 100 %
Autres responsabilités sans précision sur l'appartenance au CA	(5) 45,5 %	(6) 54,5 %	(11) 100 %
NR (n'occupe pas de fonction dans le SEL)	(32) 32 %	(68) 68 %	(100) 100 %
Total (colonne)	(69) 28,5 %	(143) 67,5 %	(212) 100 %

(1) les chiffres correspondent au nombre de sélistes (entre parenthèses) et au rapport proportionnel hommes / femmes (en %). Les résultats n'ont pas été pondérés.

À la question concernant la fonction occupée dans les SEL, 75 femmes déclarent être membre d'un CA ou travailler pour le SEL, soit 35,5 % de femmes contre 17,5 % d'hommes. Outre le fait qu'elles soient majoritaires dans les instances décisionnelles des SEL, il ressort aussi qu'elles sont plus nombreuses à détenir le « pouvoir ». En effet, on note une forte concentration de femmes aux responsabilités de présidence ou de coordination de

⁴⁸ Les chiffres rapportés ici proviennent de l'analyse des 212 questionnaires transmis aux sélistes et interrogeant la fonction occupée dans le SEL. Ces réponses doivent être entendues seulement comme un indicateur et une tendance de la pratique des SEL français quant à la division sexuelle des fonctions politiques et de gestion. Toutefois, il est à noter que les chiffres obtenus à cette question illustrent assez bien nos observations de terrain.

SEL (voir tableau 10). Ce constat, quant à la place faite aux femmes dans les instances de pouvoir, va à l'encontre des chiffres obtenus pour les structures associatives traditionnelles. Par ailleurs, on peut rapprocher l'observation d'une participation importante des femmes aux organes politiques des SEL d'une analyse sexuée de la liste⁴⁹ des correspondants des SEL – détenteurs de l'information et donc supposés en position de pouvoir – qui, en 2004, compte 166 femmes pour 109 hommes, soit 60 % de femmes. La liste des SEL datant de février 1999, laissait figurer une modeste parité avec 44,5 % de femmes. On note donc une évolution dans le sens d'une plus forte participation des femmes à la gestion politique et administrative des SEL.

Ce constat doit toutefois être modéré pour tenir compte du fait que les femmes sont adhérentes des SEL en plus grand nombre que les hommes et se sont aussi probablement plus mobilisées pour répondre au questionnaire (68 % de femmes). Ainsi, en valeurs pondérées, les femmes proportionnellement sont autant représentées que les hommes dans les CA (52,5 % de participation du groupe des femmes contre 53,5 % de participation du groupe des hommes, on obtient donc la parité). Toutefois, on verra quelles occupent plus nombreuses les fonctions hiérarchiquement les mieux valorisées, avec une proportion de 17,5 % de femmes présidentes ou coordinatrices de SEL (toujours en valeurs pondérées) contre 14,5 % d'hommes occupant les mêmes fonctions (voir tableau 10).

2.4. Parce qu'on est « militant », en premier lieu

Tableau 11. Les motivations pour adhérer au SEL

Vocation du SEL	% de sélistes
Défendre une certaine vision de la société	35,6 %
Créer des liens	29,3 %
Faire des échanges	21,9 %
NR	13,3 %

Les sélistes ayant répondu au questionnaire déclarent, pour près de 36 % d'entre eux, que le SEL sert en premier lieu « à défendre une certaine vision de la société » (voir tableau 11). Les motivations poussant ces sélistes à adhérer sont donc avant tout d'ordre idéologique. Ce résultat n'étonne pas et rejoint l'idée déjà répandue que l'enjeu des SEL français est fortement politique, « une utopie anti-capitaliste en pratique » (Laacher, 2003).

Sur ce point, les réactions recueillies lors de l'atelier de Gap sont riches d'enseignements, notamment par les formulations contradictoires qu'elles recèlent parfois. Dans le même atelier, sur la question de la vocation des SEL, des sélistes auront affirmé : « Les sélistes sont des militants, c'est donc logique que ce soit une certaine vision de la

⁴⁹ Liste diffusée par SEL'idaire.

société qui arrive en premier » ; alors que, quelques chapitres plus loin, à la lecture du titre « *Division sexuelle des fonctions politiques dans les SEL* », ces mêmes sélistes se seront déclarés gênés par l'usage du terme « politique » et lui auront préféré la formule « *animation-organisation* ». Cette anecdote témoigne des difficultés que les sélistes éprouvent à s'identifier comme sujet engagé dans une action politique. Difficulté que nous attribuons plus largement au milieu associatif, lequel « *soucieux de fidéliser des militants dans la durée, est aussi obligé de composer avec les injonctions contradictoires, prônant l'autonomie, même quand celle-ci est largement un leurre, l'apolitisme, la neutralité et l'expertise, même quand les positions pratiques sont fortement politiques...* » (Harvard-Duclos et Nicourd, 2005). De la même façon, on peut voir que 62,5 % des sélistes prétendent que leur SEL fonctionne selon un mode de gestion coopératif alors que 69,4 % des 72 SEL pour lesquels des réponses ont été fournies fonctionnent avec une comptabilité centralisée. On aurait pu penser que les SEL à la recherche de pratiques participatives s'éloigneraient des pratiques de gestion centralisée. Par ailleurs, il est important de noter que la question des modes de comptabilisation des échanges est celle qui a suscité les débats les plus vifs⁵⁰ à l'atelier de Gap puisque le cours des commentaires a glissé de la question purement pratique de l'enregistrement des échanges à celle plus stratégique et politique du contrôle et du pouvoir au sein de ces structures.

On ne poussera pas ici l'analyse des raisons pour lesquelles les sélistes, ou plus généralement les militants associatifs, se définissent souvent comme a-politiques, alors que tout dans leur pratique témoigne du contraire⁵¹. On relèvera toutefois que les sélistes sont entraînés dans des jeux et enjeux politiques qui provoquent d'incessantes luttes et prises de pouvoir, pouvant aller jusqu'à la « *reproduction collective des mécanismes mêmes contre lesquels [les SEL] sont censés lutter* » (Liatard et Lapon, 2004). Enfin on ne s'étonnera pas que les sélistes aient bien souvent des difficultés à admettre les contradictions que ces situations occasionnent⁵². Cependant, ces résultats doivent être nuancés et ne doivent pas conduire à des conclusions globalisantes sur les pratiques ou les convictions politiques des sélistes. Il convient de rappeler que le questionnaire a probablement été renseigné par les membres les plus investis des SEL, dont on peut attendre un engagement idéologique et politique significatif.

D'autre part, si l'on compare les résultats de 2004 avec ceux de 1998 où la réponse « *le SEL sert à créer du lien entre les personnes* » arrive la mieux classée, on voit que l'intérêt pour le lien social se trouve aujourd'hui toujours fortement évoqué puisque 30 % des

⁵⁰ Avec la question concernant les relations que les SEL entretiennent avec les pouvoirs publics.

⁵¹ On renverra ici le lecteur à l'une des grilles d'analyse offerte par la sociologie du militantisme : Harvard-Duclos et Nicourd, 2005 ; Mathieu, 2004 ; et Fillieule, 2005.

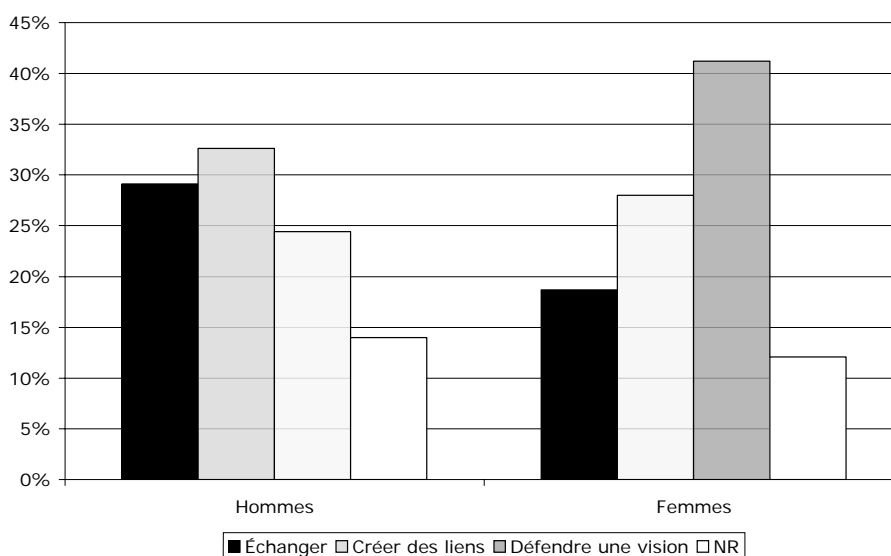
⁵² En témoigne la « violence » avec laquelle a été accueillie la production d'un article écrit par deux adhérents d'un SEL, que nous appellerons X, lesquels, suite à des événements politiques ayant bousculé la structure, ont décidé d'ouvrir un débat (« SEL analyse »), afin de dénoncer les paradoxes et les contradictions qui ont traversé ce SEL et les SEL en général. Cet article a été à l'origine de nombreuses réactions et polémiques au sein de ce SEL et de ses instances de pouvoir. L'un des auteurs, membre du CA, a subi de fortes pressions pour qu'il s'en retire. Voir Liatard et Lapon (2004).

sélistes le placent en première position. Ces résultats attestent que l'originalité première des SEL, leur aspect fondamental au-delà de l'aspect politique, réside dans leur capacité à créer du lien social. Comme l'enquête de 1998 le mentionnait déjà, la recherche de liens en dehors des rapports marchands rejoint la défense d'une certaine vision de la société. D'autre part : « *La dimension politique des LETS (SEL) est indissociable d'un esprit de convivialité, et l'on pourrait ajouter qu'il s'agit d'une forme moderne de la philia d'Aristote, en tant que sympathie réciproque des membres de la cité* » (Blanc, Ferraton et Malandrin, 2003, p. 93).

On notera par ailleurs que partout où les femmes sont présentes⁵³, l'intérêt pour le paramètre politique est important. On peut alors se demander si les femmes des SEL ne seraient pas plus enclines⁵⁴ à défendre une certaine vision de la société que les hommes ?

Notre intuition que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à poursuivre une autre vision de la société à travers les SEL trouve sa confirmation dans la figure 7.

Figure 7. La vocation des SEL, selon le sexe



⁵³ Encore plus fortement dans le SEL de Poitiers où les questionnaires proviennent à 90 % de femmes.

⁵⁴ Cette interrogation n'entend pas rendre compte d'un quelconque essentialisme, mais souhaite poser la question d'une socialisation antérieure justifiant la présence plus importante de femmes dans les instances politiques des SEL.

Pour conclure

Notre analyse nous a permis, sur la base des résultats de l'enquête nationale de 2004, de dégager de grands axes à propos desquels nous avons pointé les évolutions et les permanences depuis 1998. Nos interprétations ont cherché à mettre en lumière les contradictions et les limites d'un type particulier de relations sociales, indissociables d'un cadre et d'un contexte donné.

Concernant la question du travail, les résultats de cette enquête indiquent que les SEL français n'ont pas pour objectif, comme cela a été bien souvent affirmé, la réinsertion professionnelle de leurs membres. Certes, les SEL ont quelque chose à voir avec la question sociale (chômage, exclusion), mais leur action se situe ailleurs. Si le travail salarié se raréfie, il demeure toujours fondamental dans la construction de l'identité et de la citoyenneté, et les femmes et les hommes qui en sont privés tendent à être exclus de l'espace public. Aussi, l'échange de biens et de services qui se produit dans les SEL, permet-il à certains sélistes de se réapproprier le « travail social », de retrouver une utilité et la conscience d'appartenir à une communauté. L'expérience des SEL nous permet de vérifier l'assertion suivante : « *Sans aucun doute le travail est-il indispensable – mais non moins indispensable et urgente apparaît, aujourd'hui, la pensée du travail, sans laquelle nous nous condamnons à ne connaître du travail que les méfaits, tout en laissant les bienfaits nous échapper.* » (Rogue, 2005). Sur ce point, notre recherche en cours⁵⁵ porte sur la réflexion menée par les sélistes quant au sens accordé au travail et quant à la place centrale qu'il occupe dans les sociétés capitalistes – tant dans la construction des identités que dans les rapports sociaux. L'intérêt de ces systèmes d'échange, qui restent marginaux, semble résider surtout dans le fait de participer à déconstruire les frontières entre « travail » et « hors travail », entre « inactif » et « citoyen » et peut-être aussi entre « masculin » et « féminin ».

Toutefois, on aura bien noté que si les SEL ouvrent sur une autre façon de vivre les rapports sociaux en général et les rapports de sexe en particulier, et s'ils permettent à des publics ordinairement exclus de l'espace public d'affirmer leur identité citoyenne, cela n'est possible que pour les individus les moins défavorisés appartenant aux catégories les plus instruites et les moins soumises aux rapports de domination et d'exploitation. Dès lors, on peut s'interroger sur les conditions qui rendent possible ces changements : est-ce le produit d'une sélection (par la CSP par exemple) ou le produit d'une « contre-socialisation » par les SEL ?

Bien que l'on fasse le constat que l'adhésion à un SEL obéit le plus souvent à un clivage de classes, on fera remarquer que l'espace démocratique des SEL autorise des nouveautés « d'action », notamment dans l'engagement politique et « *l'agir communicationnel* » de ses membres. Ainsi, il n'est pas rare de voir des adhérent(e)s (surtout des femmes) ne présentant pas un parcours de militant(e)s, devenir des « activistes » fortement engagés dans la vie des

⁵⁵ Travaux de thèse de Catherine Lenzi.

SEL. D'un autre côté, l'engagement politique, que certains ont pu vivre comme une « révélation » fait le plus souvent écho à une socialisation antérieure véhiculant des valeurs morales ou religieuses⁵⁶. On retiendra que les SEL agissent sur leurs membres en tant qu'instance de sociabilité (création du lien social), de socialisation (politique notamment, mais pas seulement) et de contre-socialisation (critique des *a priori* du système libéral dominant), mais que leur potentiel d'action reste limité, à notre avis, du fait du refus d'agir en concertation avec les instances de l'État.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDE H., (1958), *La condition de l'homme moderne*, trad. fr. G. Fradier, Paris : Calmann-Lévy, 1961, 406 p.
- BARRERE-MAURISSON M.-A., BATTAGLIOLA F., BECCALLI B. *et al.*, (1984), *Le sexe du travail : structures familiales et système productif*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 320 p.
- BLANC J., (2002), « L'internationale des monnaies sociales : multiplication et différenciation des dispositifs de monnaies sociales », Colloque de l'Association internationale des sociologies de langue française, « Sociologie économique », 29 mai, Montréal, 33 p.
- BLANC J., FERRATON C., MALANDRIN G., (2003), « Les systèmes d'échange local (SEL) : une manifestation de l'économie solidaire ? », *Hermès* n° 36, « Économie solidaire et Démocratie », pp. 91-99.
- BOURDIEU P., (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Minuit, coll. « Sens commun », 670 p.
- CASTEL R., (1995), *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris : Fayard, coll. « L'espace du politique », 490 p.
- CORCUFF P., (2005), « Figures de l'individualité, de Marx aux sociologies contemporaines », *EspacesTemps.net*, Textuel, Théorie, 12 juillet.
- DUNEZAT X., (2004), « Trajectoires militantes de chômeurs et chômeuses mobilisés : la centralité des rapports sociaux de sexe », Communication au colloque Genre et Militantisme, 26 et 27 novembre, Université de Lausanne.
- FILLIEULE O., (dir.), (2005), *Le désengagement militant*, Paris : Belin, 319 p.

⁵⁶ Un profil type fait état de valeurs chrétiennes transmises par une éducation religieuse (souvent assez marquée puis suivie d'un rejet) et reproduites, selon nous inconsciemment, dans la pratique du SEL. L'analyse du lien entre « militantisme du SEL » (politico-spirituel) et « socialisation religieuse » se trouve développée plus en avant dans nos travaux de thèse.

- FORRESTER V., (1996), *L'horreur économique*, Paris : Fayard, 215 p.
- HARRIBEY J.-M., (2002), « SEL : La monnaie entre travail et lien social », *Contretemps*, n° 5, septembre, pp. 144-151.
- HAVARD-DUCLOS B., NICOURD S., (2005), *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris : Payot-Rivages, 212 p.
- HENRY P., RISTORI N., LAACHER S. et LENFANT A., (1999), « Les systèmes d'échange local. Les SEL en juin 1998 », Rapport d'étude.
- ION J., FRANGUIADAKIS S., VIOT P., (2005), *Militer aujourd'hui*, Paris : Cevipof /Autrement, 142 p.
- LAACHER S., (2003), *Les SEL, une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris : La Dispute, coll. « Comptoir de la politique », 171 p.
- LIATARD B., LAPON D., (2004), « Systèmes d'échanges locaux. Analyses internes contre apathie et récupération », *Revue Silence*, n° 317, décembre.
- MATHIEU L., (2004), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris : Textuel, coll. « La discorde », 206 p.
- PLASSARD F. (1997) : « SEL : entre économie de marché et économie de don », *Revue Silence*, n° 216, avril, pp. 28-32.
- RIFKIN J., (1996), *La fin du travail*, Paris : La Découverte.
- ROBIN J., (1994), *Quand le travail quitte la société post-industrielle*, Paris : GRIT.
- ROGERAT C., SENOTIER D., (1996), « De l'usage du temps de chômage », in : HIRATA H., SENOTIER D. (dir.), *Femmes et partage du travail*, Paris : Syros, coll. « Alternatives sociologiques », pp. 74-86.
- ROGUE C., (2005), *Le travail : analyse de la notion. Étude de textes : Hegel, Marx, Weber, Arendt*, Paris : Armand Colin, coll. « Vocation philosophe », 176 p.
- SALAI R., BAVEREZ N. et REYNAUD B., (1986), *L'invention du chômage. Histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, 2^e édition, Presses universitaires de France/Quadrige, 1999, 273 p.
- SERVET J.-M., (dir.), (1999), *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, Paris : Le Seuil, 344 p.
- SPINOZA B., (1667), *L'Éthique*, trad. fr., Paris : GF-Flammarion, 1965.
- TOPALOV C., (1994), *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris : Albin Michel, 626 p.
- TOURAINÉ A., DUBET F., LAPEYRONNIE D., KHOSROKHAVAR F. et WIEVIORKA M., (1996), *Le grand refus. Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris : Fayard, 320 p.
- ZARIFIAN P., (1996), « La notion de temps libre et les rapports sociaux de sexe dans le débat sur la réduction du temps de travail » in : HIRATA H., SENOTIER D. (dir.), *Femmes et partage du travail*, Paris : Syros, coll. « Alternatives sociologiques », pp. 25-38.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GENERALE	
<i>Les monnaies sociales : un outil et ses limites</i> , par Jérôme Blanc	11
PREMIERE PARTIE : Justifications des monnaies sociales	25
Introduction	27
Jérôme Blanc	
<i>À quoi servent les monnaies sociales ?</i>	31
Massimo Amato	
<i>Qu'est-ce que la monnaie ? Réflexions sur l'enjeu de l'institution monétaire</i>	43
Luca Fantacci	
<i>Qu'est-ce que la monnaie ? La question de la complémentarité à partir des institutions historiques de la monnaie occidentale</i>	59
Bernard Lietaer	
<i>Des monnaies pour les communautés et les régions biogéographiques : un outil décisif pour la redynamisation régionale au XXI^e siècle</i>	73
Margrit Kennedy	
<i>Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires ? Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles</i>	99
Thomas H. Greco Jr.	
<i>Réinventer l'argent : un remède à l'exclusion financière</i>	121
Keith Hart	
<i>Richesse commune : construire une démocratie économique à l'aide de monnaies communautaires</i>	135
Valérie Demers et Corinne Gendron	
<i>Finance solidaire et monnaies sociales : entre solidarité et réforme de l'économie</i>	153

DEUXIEME PARTIE : Modalités d'organisation	167
Introduction	169
Jérôme Blanc	
<i>Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales</i>	173
Pantaleo Rizzo	
<i>Le système multilatéral : gestion sociale et gestion multilatérale</i>	197
Henk van Arkel, Jaap Vink et Camilo Ramada	
<i>Méthodes pour le succès des monnaies complémentaires</i>	213
Stephen DeMeulenaere	
<i>Les systèmes de monnaie complémentaire : des anciennes origines à une réponse moderne au problème de l'exclusion</i>	229
TROISIEME PARTIE : Modèles nationaux, expérimentations et évaluations d'impact.	245
Introduction	247
Catherine Lenzi	
<i>L'enquête nationale sur les systèmes d'échange locaux (SEL) en 2004 : éléments d'analyse</i>	253
Catherine Lenzi	
<i>Le temps des femmes comme richesse collective et expression citoyenne : l'expérience des systèmes d'échanges locaux (SEL)</i>	281
Colin C. Williams	
<i>Le rôle de l'économie sociale face à l'exclusion sociale : quelques leçons des local exchange and trading schemes (LETS)</i>	305
Gill Seyfang	
<i>Consacrer du temps à la construction de la communauté ? Une évaluation des banques de temps comme outil d'inclusion sociale</i>	323
Yasuyuki Hirota	
<i>Les expérimentations de monnaies locales au Japon : les monnaies au service de l'uchi</i>	339
Ana Ferreira et Peter Moers	
<i>Le projet Fomento à Fortaleza</i>	355
Celina Whitaker et Pascale Delille	
<i>Le projet Sol : pour retrouver le sens des valeurs</i>	383

QUATRIEME PARTIE : Le trueque argentin, de l'emballlement à la chute	395
Introduction	397
Laurent Montillet	
<i>Et pour quelques crédits de plus... ..</i>	<i>401</i>
Jeff Powell	
<i>Capitalisme insignifiant, capitalisme en perfectionnement ou post-capitalisme ?</i>	
<i>Enseignements des expériences argentines de troc</i>	<i>423</i>
Susana Hintze	
<i>La construction médiatique du trueque en argentine.....</i>	<i>443</i>
Mariana Luzzi	
<i>La trueque face à l'État, l'État face au trueque : des rapports complexes</i>	<i>459</i>
Lucie Gémonet	
<i>La diffusion et l'apprentissage de valeurs propres aux clubs de trueque : discours et pratiques</i>	
<i>des adhérents du club San Javier Solidarios</i>	<i>469</i>
Pierre Olivier Salles	
<i>Entre survie et engagement politique, les avatars du projet militant du trueque argentin</i>	<i>481</i>
Georgina M. Gómez	
<i>La RTZO, ou « Réseau de troc de la zone Ouest », partenaire de l'économie locale.....</i>	<i>497</i>
Heloisa Primavera	
<i>Le projet Colibri : un rayonnement de l'économie solidaire ?</i>	<i>513</i>
CONCLUSION GENERALE	
<i>Où vont les monnaies sociales ? Où peut-on aller avec elles ? Quelques mots en guise de</i>	
<i>conclusion, par Jérôme Blanc.....</i>	<i>535</i>
SIGLES ET ACRONYMES.....	539
SITES INTERNET	543
TABLE DES MATIERES	545

Rapport Exclusion et liens financiers 2005-2006

Monnaies sociales

Ce septième rapport rassemble près de trente textes sur ces dispositifs, parmi lesquels on connaît, en France, les SEL. Ce sont des systèmes locaux d'échange articulés autour d'une monnaie spécifique et qui visent des objectifs d'ordre socio-économique. Ce livre porte sur eux un regard comparatif et international. Leur dynamique remonte aux années 1980. Ils sont aujourd'hui présents dans une quarantaine de pays et un demi-million à un million de personnes y participent. Cet ouvrage comprend quatre parties. La première présente un ensemble d'arguments justifiant le recours à de tels dispositifs. La deuxième s'interroge sur les modalités de leur organisation et sur les conséquences des choix en la matière. La troisième présente un ensemble d'expériences et de modèles ainsi que des évaluations d'impact socio-économique. La quatrième est consacrée à l'extraordinaire cas argentin. L'ensemble constitue le premier livre de langue française qui présente un panorama aussi large sur cette question.

Les rapports *Exclusion et liens financiers* constituent une contribution à l'observation de l'économie solidaire en émergence et se situent à la croisée des chemins de la réflexion et de l'opérationnel. Ils s'adressent aux acteurs de terrain de la lutte contre les exclusions (associations, collectivités locales, décideurs publics, etc.) – mais aussi aux chercheurs et à l'ensemble de la communauté financière – par les questions de responsabilité sociale de la finance qu'ils posent et par les initiatives qu'ils donnent à connaître et analysent.

*

* *

Jérôme Blanc est maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2 et chercheur au LEFI (ex-Centre Walras). Il a participé à l'ouvrage collectif sous la direction de Jean-Michel Servet, *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local* (Paris : Seuil, 1999) et a publié *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire* (Paris : L'Harmattan, 2000).

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien de la Mission recherche de La Poste et grâce au programme ECOS-Sud A03H02 intitulé « La fragmentation monétaire argentine : des fondements de la crise monétaire aux conditions d'un développement local et régional ».